

*Direction du personnel  
et des services*

**Arrêté du 21 septembre 2001 relatif à la date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels ouvriers et de maîtrise du service des eaux et fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud**

NOR : *EQUP0110190A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de la fonction publique de l'Etat,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels ouvriers et de maîtrise du service des eaux et fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud est fixée au mardi 20 novembre 2001.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.  
Fait le 21 septembre 2001.

*Le ministre de l'équipement,  
des transports et du logement,  
Pour le ministre et par délégation :  
Pour le directeur du personnel et des services  
empêché :  
L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées,  
chargé de la sous-direction,  
de la gestion des personnels techniciens,  
administratifs et d'exploitation,  
J.-C. Ruyschaert*